



EN



SUJETS

Budget des dépenses Volume 2 table des matières (2016-17)

Budget des dépenses de la province de l'Ontario pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017
Volume 2.

Dans cette page

1. [Introduction](#)
2. [Bureaus](#)
3. [Notes explicatives](#)

Introduction

Le Budget des dépenses 2016-17 présente en détail les prévisions de dépenses (fonctionnement et immobilisations) des ministères et des bureaux de l'Assemblée législative pour l'exercice commençant le 1er avril 2016. En déposant ce document, le gouvernement demande officiellement à l'Assemblée législative d'autoriser les dépenses présentées. Une fois approuvé par l'Assemblée législative dans la Loi de crédits, le Budget des dépenses confère à chaque ministère et à chaque bureau l'autorisation d'engager les dépenses prévues.

Dans le Budget des dépenses, chacun des programmes et services dont les ministères et les bureaux ont la responsabilité est identifié par un numéro de crédit particulier. Ces crédits sont à leur tour subdivisés en postes pour mieux distinguer les différentes fonctions les unes des autres. Cette structure par crédits et par postes permet à l'Assemblée législative d'être plus précise lorsqu'elle affecte des fonds à certains services. À l'intérieur de chacun des postes, les dépenses sont présentées par catégorie : Traitements et salaires, Avantages sociaux, Transports et communications, Services, Paiements de transfert, etc. (voir les notes explicatives ci-dessous).

Les prévisions de dépenses et les chiffres réels des exercices précédents sont présentés, aux fins de comparaison, aux pages « Sommaire - Programme du ministère » et « Sommaire - Crédit ». Ces montants

ont subi un retraitement pour faciliter la comparaison lorsqu'il y a eu des réorganisations et des transferts fonctionnels, le dépôt d'un Budget supplémentaire des dépenses ou des modifications comptables.

Le Budget des dépenses des bureaux de l'Assemblée législative est présenté selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée.

Lorsque le gouvernement doit obtenir l'autorisation de l'Assemblée législative pour engager des dépenses additionnelles une fois le Budget principal des dépenses déposé, il présente un Budget supplémentaire des dépenses.

Bureaus

- [Bureau de l'Assemblée législative](#)
- [Bureau du vérificateur général](#)
- [Bureau du directeur général des élections](#)
- [Ombudsman Ontario](#)

Les budgets des dépenses pour les années avant 2016-17 se trouvent à la site du [ministère des finances](#).

Notes explicatives

REMARQUE : Les prévisions des dépenses pour l'exercice 2016-17 sont réparties en sept catégories sous chaque poste. Les descriptions des catégories de dépenses qui suivent sont fournies à titre indicatif et ne sont pas exhaustives.

Traitements et salaires

Cette catégorie comprend les traitements et salaires, les heures supplémentaires et autres montants versés au personnel permanent, stagiaire, non classifié et autre à titre de rémunération, les frais de personnel temporaire, les indemnités versées aux députés de l'Assemblée législative et les indemnités spéciales versées aux employés.

Avantages sociaux

Cette catégorie comprend les cotisations versées par le gouvernement, à titre d'employeur, au Régime de pensions du Canada, au Régime de retraite du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario, au Régime de retraite des fonctionnaires, à l'assurance-emploi, à la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail et à divers autres régimes d'avantages

sociaux des employés.

Transports et communications

Cette catégorie comprend les frais de déplacement des fonctionnaires en service commandé et des bénéficiaires de prestations gouvernementales, tels que les pupilles de la province, les coûts de réinstallation d'employés mutés ou recrutés, les frais de déménagement de mobilier et de matériel de bureau, les coûts de transport de marchandises (autres que pour la livraison initiale), les frais d'acheminement du courrier (p. ex., affranchissement et courrier recommandé) et les frais de communication (p. ex., téléphone et transmission de données).

Services

Cette catégorie comprend, notamment, les services suivants : publicité et communications assurées par des agences privées et campagnes publicitaires confiées directement aux médias; location et achat de services indépendants de réparation et d'entretien des machines, du matériel, des bâtiments, des terrains et des infrastructures; services de traitement des données; primes d'assurances; autres services professionnels et spéciaux.

Fourniture et matériel

Cette catégorie comprend l'achat de toutes les machines et de tout le matériel (véhicules automobiles et ordinateurs compris), neufs et d'occasion, et l'achat de tous les matériaux, toutes les fournitures et tous les services publics nécessaires.

Paielements de transfert

Cette catégorie comprend les subventions, subsides et aides versées à des particuliers, des entreprises, des organismes à but non lucratif et d'autres organismes gouvernementaux.

Autres opérations

Cette catégorie comprend certaines opérations particulières, telles que les bonifications d'intérêts et les subsides, les garanties honorées, les pertes sur prêts et les subventions remboursables.

Note concernant les crédits législatifs

Les montants requis pour les crédits législatifs sont inscrits séparément, s'il y a lieu, dans la rubrique « Classification par catégorie de dépenses » associée à chaque poste.

Note concernant les postes de recouvrement des coûts

Lorsqu'on s'attend à ce que le recouvrement des coûts d'un poste soit égal ou supérieur aux dépenses, le solde est indiqué par un montant nominal de 1 000 \$.

Mis à jour : 10 mars 2017
Date de publication : 9 mars 2017

Évaluer



Sujets

Gouvernement

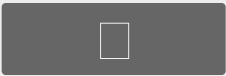
Liz Sandals
Présidente du Conseil du Trésor

Secrétariat du Conseil du Trésor

[l'Ontario en bref](#) [accessibilité](#) [nouvelles](#)
[confidentialité](#) [conditions d'utilisation](#)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2012 17

Contactez-nous



Suivez-nous



Sujets

- Affaires et économie
- Arts et culture
- Conduite et routes
- Domicile et communauté
- Éducation et formation
- Environnement et énergie
- Gouvernement
- Impôts et avantages fiscaux
- Lois et sécurité
- Régions rurales et du Nord
- Santé et bien-être
- Travail et emploi
- Voyage et loisirs



EN



SUJETS

Budget des dépenses Bureau de l'Assemblée législative (2016-17)

Le Budget des dépenses pour le Bureau de l'Assemblée législative.

Dans cette page

1. [Sommaire](#)

Sommaire

Le Bureau de l'Assemblée législative, créé le 20 décembre 1974 en vertu de la *Loi sur l'Assemblée législative de l'Ontario*, fournit aux députés provinciaux un soutien en matière de procédures, de finances et de fonctionnement dans leurs travaux à l'Assemblée législative, dans les comités et à leurs bureaux de circonscription.

Ce Bureau accueille également les bureaux suivants : le Commissaire à l'environnement, chargé de l'application de la *Charte des droits environnementaux de 1993*; le Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée/Ontario, chargé de l'application de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée de l'Ontario*; le Bureau du commissaire à l'intégrité, chargé de l'application de la *Loi de 1994 sur l'intégrité des députés*, de la *Loi de 1998 sur l'enregistrement des lobbyistes*, de la *Loi de 2002 sur l'examen des dépenses des ministres* et des chefs d'un parti de l'opposition et l'obligation de rendre compte ainsi que de la divulgation et des enquêtes en matière d'actes répréhensibles et de respect de l'éthique en vertu de la *Loi de 2006 sur la fonction publique de l'Ontario*; le Bureau de l'intervenant provincial en faveur des enfants et des jeunes, chargé de l'application de la *Loi de 2007 sur l'intervenant provincial en faveur des enfants et des jeunes*; le Commissariat aux services en français, qui a pour mandat d'assurer la conformité à la *Loi sur les services en français dans la prestation des services gouvernementaux*; le Bureau du directeur de la responsabilité financière, qui a pour mandat de faire appliquer la *Loi de 2013 sur le directeur de la responsabilité financière*.

Tous les fonds sont prélevés sur la Caisse de l'Assemblée législative, qui est distincte et indépendante du Trésor.

Sommaire - programme					
Crédit	Programme	Prévisions 2016-2017	Prévisions 2015-2016	Différence entre 2016- 2017 et 2015-2016	Chiffres réels 2014-2015
Charges de fonctionnement					
201	Programme du Bureau de l'Assemblée législative	131 706 200 \$	128 521 200 \$	3 185 000 \$	122 669 760 \$
202	Programme des commissaires	41 003 000 \$	39 594 600 \$	1 408 400 \$	28 498 577 \$
Total à voter - Charges de fonctionnement		172 709 200 \$	168 115 800 \$	4 593 400 \$	151 168 337 \$
Total - Charges de fonctionnement		172 709 200 \$	168 115 800 \$	4 593 400 \$	151 168 337 \$
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements		172 709 200 \$	168 115 800 \$	4 593 400 \$	151 168 337 \$
Total - Fonctionnement et immobilisations, y compris redressement de consolidation et autres redressements (actif non compris)		172 709 200 \$	168 115 800 \$	4 593 400 \$	151 168 337 \$

Rapprochement avec les données publiées antérieurement

Charges de fonctionnement	2015-2016 Prévisions	2014-2015 Chiffres réels
---------------------------	-------------------------	-----------------------------

Total - Charges de fonctionnement (données publiées antérieurement)	167 940 500 \$	151 168 337 \$
Budget supplémentaire des dépenses		
Budget supplémentaire des dépenses 2015	175 300 \$	-
Total - Charges de fonctionnement redressées	168 115 800 \$	151 168 337 \$

*La rubrique Total - Charges de fonctionnement comprend les crédits législatifs, les mandats spéciaux et le total à voter - charges de fonctionnement.

Programme du Bureau de l'Assemblée législative - crédit 201

Ce programme englobe les traitements et les allocations, ainsi que tous les services de soutien fournis aux députés par les divers bureaux de l'Assemblée.

Sommaire - crédit					
Poste numero	Poste	Prévisions 2016-2017	Prévisions 2015-2016	Différence entre 2016- 2017 et 2015- 2016	Chiffres réels 2014-2015
Charges de fonctionnement					
1	Présidence	400 200 \$	400 200 \$	-	210 907 \$
2	Bureau du greffier	799 300 \$	799 300 \$	-	716 126 \$
3	Services parlementaires	12 190 800 \$	12 118 600 \$	72 200 \$	10 350 508 \$
4	Services d'information et de technologie	11 364 500 \$	11 364 500 \$	-	9 912 325 \$
5	Services administratifs	8 186 500 \$	9 275 200 \$	(1 088 700 \$)	5 636 301 \$
6	Sergent d'armes et locaux de l'enceinte parlementaire	25 420 900 \$	21 519 600 \$	3 901 300 \$	24 149 130 \$

8	Services de soutien aux groupes parlementaires	11 596 700 \$	12 291 900 \$	(695 200 \$)	12 749 916 \$
9	Indemnités et allocations de déplacement versées aux députés	20 539 700 \$	20 995 100 \$	(455 400 \$)	21 403 732 \$
10	Services de soutien aux bureau des députés	40 945 600 \$	39 494 800 \$	1 450 800 \$	37 278 815 \$
11	Programme de stages à l'Assemblée législative de l'Ontario	262 000 \$	262 000 \$	-	262 000 \$
Total à voter - Charges de fonctionnement		131 706 200 \$	128 521 200 \$	3 185 000 \$	122 669 760 \$
Total - Charges de fonctionnement		131 706 200 \$	128 521 200 \$	3 185 000 \$	122 669 760 \$

Catégorie de dépenses par poste et sous-postes		
Crédit-Poste numero	Catégorie de dépenses par poste et sous-postes	Montant
Charges de fonctionnement		
201-1	Présidence	
	Traitements et salaires	68 500 \$
	Avantages sociaux	15 700 \$
	Transports et communications	131 600 \$
	Services	150 100 \$
	Fournitures et matériel	34 300 \$

Total à voter - Charges de fonctionnement		400 200 \$
201-2	Bureau du greffier	
	Traitements et salaires	472 900 \$
	Avantages sociaux	135 800 \$
	Transports et communications	26 300 \$
	Services	148 100 \$
	Fournitures et matériel	16 200 \$
Total à voter - Charges de fonctionnement		799 300 \$
201-3	Services parlementaires	
	Traitements et salaires	7 731 700 \$
	Avantages sociaux	1 778 800 \$
	Transports et communications	677 500 \$
	Services	1 536 800 \$
	Fournitures et matériel	569 000 \$
	Total partiel	12 293 800 \$
	Moins : Recouvrements	103 000 \$
Total à voter - Charges de fonctionnement		12 190 800 \$

201-4	Services d'information et de technologie	
	Traitements et salaires	7 467 500 \$
	Avantages sociaux	1 718 100 \$
	Transports et communications	184 000 \$
	Services	1 237 700 \$
	Fournitures et matériel	758 700 \$
	Total partiel	11 366 000 \$
	Moins : Recouvrements	1 500 \$
	Total à voter - Charges de fonctionnement	11 364 500 \$
201-5	Services administratifs	
	Traitements et salaires	4 149 500 \$
	Avantages sociaux	2 659 300 \$
	Transports et communications	613 600 \$
	Services	634 900 \$
	Fournitures et matériel	190 200 \$
	Total partiel	8 247 500 \$
	Moins : Recouvrements	61 000 \$

Total à voter - Charges de fonctionnement		8 186 500 \$
201-6	Sergent d'armes et locaux de l'enceinte parlementaire	
	Traitements et salaires	7 161 800 \$
	Avantages sociaux	1 647 100 \$
	Transports et communications	179 600 \$
	Services	13 906 800 \$
	Fournitures et matériel	2 655 600 \$
	Total partiel	25 550 900 \$
	Moins : Recouvrements	130 000 \$
Total à voter - Charges de fonctionnement		25 420 900 \$
201-8	Services de soutien aux groupes parlementaires	
	Traitements et salaires	7 850 100 \$
	Avantages sociaux	1 805 600 \$
	Transports et communications	281 300 \$
	Services	1 438 500 \$
	Fournitures et matériel	221 200 \$
Total à voter - Charges de fonctionnement		11 596 700 \$

201-9	Indemnités et allocations de déplacement versées aux députés	
	Traitements et salaires	13 185 000 \$
	Avantages sociaux	3 717 500 \$
	Transports et communications	2 141 100 \$
	Services	1 484 400 \$
	Fournitures et matériel	11 700 \$
	Total à voter - Charges de fonctionnement	20 539 700 \$
201-10	Services de soutien aux bureau des députés	
	Traitements et salaires	19 779 900 \$
	Avantages sociaux	4 155 100 \$
	Transports et communications	5 310 400 \$
	Services	8 987 000 \$
	Fournitures et matériel	2 713 200 \$
	Total à voter - Charges de fonctionnement	40 945 600 \$
201-11	Programme de stages à l'Assemblée législative de l'Ontario	
	Paielements de transfert	
	Programme de stages à l'Assemblée législative de l'Ontario	262 000 \$

Total à voter - Charges de fonctionnement	262 000 \$
Total (Charges de fonctionnement) - Programme du Bureau de l'Assemblée législative	131 706 200 \$

Programme des commissaires - crédit 202

Ce programme comprend les bureaux suivants : le Commissaire à l'environnement, chargé de l'application de la *Charte des droits environnementaux de 1993*; le Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée/Ontario, chargé de l'application de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée de l'Ontario*; le Bureau du commissaire à l'intégrité, chargé de l'application de la *Loi de 1994 sur l'intégrité des députés*, de la *Loi de 1998 sur l'enregistrement des lobbyistes*, de la *Loi de 2002 sur l'examen des dépenses des ministres* et des chefs d'un parti de l'opposition et l'obligation de rendre compte ainsi que de la divulgation et des enquêtes en matière d'actes répréhensibles et de respect de l'éthique en vertu de la *Loi de 2006 sur la fonction publique de l'Ontario*; le Bureau de l'intervenant provincial en faveur des enfants et des jeunes, chargé de l'application de la *Loi de 2007 sur l'intervenant provincial en faveur des enfants et des jeunes*; le Commissariat aux services en français, qui a pour mandat d'assurer la conformité à la *Loi sur les services en français dans la prestation des services gouvernementaux*; le Bureau du directeur de la responsabilité financière, qui a pour mandat de faire appliquer la *Loi de 2013 sur le directeur de la responsabilité financière*.

Sommaire - crédit					
Poste numero	Poste	Prévisions 2016-2017	Prévisions 2015-2016	Différence entre 2016- 2017 et 2015- 2016	Chiffres réels 2014-2015
Charges de fonctionnement					
1	Commissaire à l'environnement	3 860 700 \$	3 860 700 \$	-	3 799 821 \$
2	Bureau du commissaire à l'information et à la protection de la vie privée	15 479 800 \$	15 479 800 \$	-	13 532 205 \$
3	Bureau du commissaire à l'intégrité	2 877 400 \$	3 296 400 \$	(419 000 \$)	1 894 670 \$
4	Bureau de l'intervenant	11 935 800 \$	10 963 900 \$	971 900 \$	8 070 867 \$

provincial en faveur des
enfants et des jeunes

5	Commissariat aux services en français	3 594 300 \$	3 744 300 \$	(150 000 \$)	1 124 600 \$
6	Directeur de la responsabilité financière	3 255 000 \$	2 249 500 \$	1 005 500 \$	76 414 \$
Total à voter - Charges de fonctionnement		41 003 000 \$	39 594 600 \$	1 408 400 \$	28 498 577 \$
Total - Charges de fonctionnement		41 003 000 \$	39 594 600 \$	1 408 400 \$	28 498 577 \$

Catégorie de dépenses par poste et sous-postes

Crédit-Poste numero	Catégorie de dépenses par poste et sous-postes	Montant
Charges de fonctionnement		
202-1	Commissaire à l'environnement	
	Traitements et salaires	2 203 100 \$
	Avantages sociaux	506 700 \$
	Transports et communications	136 500 \$
	Services	944 100 \$
	Fournitures et matériel	70 300 \$
Total à voter - Charges de fonctionnement		3 860 700 \$

202-2 Bureau du commissaire à l'information et à la protection de la vie
privée

	Traitements et salaires	10 444 100 \$
	Avantages sociaux	2 401 900 \$
	Transports et communications	337 500 \$
	Services	1 960 300 \$
	Fournitures et matériel	336 000 \$
	Total à voter - Charges de fonctionnement	15 479 800 \$
202-3	Bureau du commissaire à l'intégrité	
	Traitements et salaires	1 504 900 \$
	Avantages sociaux	359 100 \$
	Transports et communications	88 500 \$
	Services	847 300 \$
	Fournitures et matériel	77 600 \$
	Total à voter - Charges de fonctionnement	2 877 400 \$
202-4	Bureau de l'intervenant provincial en faveur des enfants et des jeunes	
	Traitements et salaires	5 911 700 \$
	Avantages sociaux	1 359 700 \$

	Transports et communications	960 600 \$
	Services	3 455 400 \$
	Fournitures et matériel	248 400 \$
	Total à voter - Charges de fonctionnement	11 935 800 \$
202-5	Commissariat aux services en français	
	Traitements et salaires	1 450 000 \$
	Avantages sociaux	333 500 \$
	Transports et communications	134 400 \$
	Services	1 365 500 \$
	Fournitures et matériel	310 900 \$
	Total à voter - Charges de fonctionnement	3 594 300 \$
202-6	Directeur de la responsabilité financière	
	Traitements et salaires	1 988 300 \$
	Avantages sociaux	457 300 \$
	Transports et communications	56 500 \$
	Services	642 900 \$
	Fournitures et matériel	110 000 \$

Total à voter - Charges de fonctionnement	3 255 000 \$
Total (Charges de fonctionnement) - Programme des commissaires	41 003 000 \$

Mis à jour : 9 mars 2017
Date de publication : 9 mars 2017

Évaluer

☐

☐

Sujets

Gouvernement

Liz Sandals
Présidente du Conseil du Trésor

[Secrétariat du Conseil du Trésor](#)

[l'Ontario en bref](#) [accessibilité](#) [nouvelles](#)
[confidentialité](#) [conditions d'utilisation](#)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2012 17

Contactez-nous

☐

Suivez-nous

☐

☐

☐

Sujets

- Affaires et économie
- Arts et culture
- Conduite et routes
- Domicile et communauté
- Éducation et formation
- Environnement et énergie
- Gouvernement
- Impôts et avantages fiscaux
- Lois et sécurité
- Régions rurales et du Nord
- Santé et bien-être
- Travail et emploi
- Voyage et loisirs



EN



SUJETS

Budget des dépenses Bureau de la vérificatrice générale(2016-17)

Le Budget des dépenses pour Bureau de la vérificatrice générale.

Dans cette page

- 1. [Sommaire](#)

Sommaire

La vérificatrice générale, qui est une fonctionnaire de l'Assemblée législative, procède à la vérification impartiale des programmes du gouvernement, des états financiers de la province, de nombreux organismes de la Couronne et d'organisations du secteur parapublic, ainsi qu'à des examens conformément à la *Loi sur le vérificateur général* et à d'autres lois et textes de référence. Ces vérifications et examens lui permettent d'offrir assurance, renseignements objectifs et conseils à l'Assemblée législative. Le Bureau de la vérificatrice générale aide ainsi l'Assemblée à tenir le gouvernement, ses administrateurs et les bénéficiaires de subventions responsables de la saine gestion des fonds publics et de l'optimisation des ressources utilisées pour dispenser les services au public.

La vérificatrice générale est également tenue, en vertu de la *Loi de 2004 sur la publicité gouvernementale*, d'examiner certains types d'annonces publicitaires et d'imprimés proposés par les bureaux gouvernementaux afin d'établir s'ils satisfont aux normes exigées par cette loi.

La vérificatrice générale doit, aux termes des deux lois, présenter directement à l'Assemblée législative un rapport annuel sur ses travaux.

En vertu de la *Loi de 2004 sur la transparence et la responsabilité financières*, la vérificatrice générale est aussi tenue d'examiner et de produire une déclaration indiquant que le Rapport préélectoral préparé par le ministère des Finances est raisonnable.

Crédit	Programme	Prévisions 2016-2017	Prévisions 2015-2016	Différence entre 2016-2017 et 2015- 2016	Chiffres réels 2014-2015
Charges de fonctionnement					
2501	Programme du Bureau de la vérificatrice générale	18 105 600 \$	17 649 900 \$	455 700 \$	15 794 449 \$
Total à voter - Charges de fonctionnement		18 105 600 \$	17 649 900 \$	455 700 \$	15 794 449 \$
Crédits législatifs		460 000 \$	432 700 \$	27 300 \$	598 358 \$
Total - Charges de fonctionnement		18 565 600 \$	18 082 600 \$	483 000 \$	16 392 807 \$
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements		18 565 600 \$	18 082 600 \$	483 000 \$	16 392 807 \$
Total - Fonctionnement et immobilisations, y compris redressement de consolidation et autres redressements (actif non compris)		18 565 600 \$	18 082 600 \$	483 000 \$	16 392 807 \$

Programme du Bureau de la vérificatrice générale - crédit 2501

Programme du Bureau de la vérificatrice générale - Crédit 2501

La vérificatrice générale procède à la vérification impartiale de l'optimisation des ressources et des états financiers de la province conformément à la *Loi sur le vérificateur général* et à d'autres lois et textes de référence. La vérificatrice générale est également tenue, en vertu de la *Loi de 2004 sur la publicité*

gouvernementale, d'examiner les annonces publicitaires du gouvernement et certains imprimés proposés par les bureaux gouvernementaux afin d'établir s'ils satisfont aux normes exigées par cette loi. En vertu de la *Loi de 2004 sur la transparence et la responsabilité financières*, la vérificatrice générale est aussi tenue d'examiner et de produire une déclaration indiquant que le Rapport préélectoral préparé par le ministère des Finances est raisonnable.

Sommaire - crédit					
Poste numero	Poste	Prévisions 2016-2017	Prévisions 2015-2016	Différence entre 2016-2017 et 2015- 2016	Chiffres réels 2014-2015
Charges de fonctionnement					
1	Bureau de la vérificatrice générale	18 105 600 \$	17 649 900 \$	455 700 \$	15 794 449 \$
Total à voter - Charges de fonctionnement		18 105 600 \$	17 649 900 \$	455 700 \$	15 794 449 \$
L	Loi sur le vérificateur général	460 000 \$	432 700 \$	27 300 \$	598 358 \$
Total - Crédits législatifs		460 000 \$	432 700 \$	27 300 \$	598 358 \$
Total - Charges de fonctionnement		18 565 600 \$	18 082 600 \$	483 000 \$	16 392 807 \$

Catégorie de dépenses par poste et sous-postes		
Crédit-Poste numero	Catégorie de dépenses par poste et sous-postes	Montant
Charges de fonctionnement		
2501-1	Bureau de la vérificatrice générale	

	Traitements et salaires	10 706 300 \$
	Avantages sociaux	3 178 100 \$
	Transports et communications	409 100 \$
	Services	3 224 800 \$
	Fournitures et matériel	514 800 \$
	Paie­ments de transfert	
	CCAF-FCVI Inc	72 500 \$
	Total à voter - Charges de fonctionnement	18 105 600 \$
	<i>Loi sur le vérificateur général</i>	
Crédits législatifs	<i>Loi sur le vérificateur général</i>	460 000 \$
	Total (Charges de fonctionnement) - Programme du Bureau de la vérificatrice générale	18 565 600 \$

Mis à jour : 9 mars 2017
Date de publication : 9 mars 2017

Évaluer

Sujets



Gouvernement

Liz Sandals

Présidente du Conseil du Trésor

[Secrétariat du Conseil du Trésor](#)

[l'Ontario en bref](#) [accessibilité](#) [nouvelles](#)
[confidentialité](#) [conditions d'utilisation](#)

[© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2012 17](#)

Contactez-nous



Suivez-nous



Sujets

- Affaires et économie
- Arts et culture
- Conduite et routes
- Domicile et communauté
- Éducation et formation
- Environnement et énergie
- Gouvernement
- Impôts et avantages fiscaux
- Lois et sécurité
- Régions rurales et du Nord
- Santé et bien-être
- Travail et emploi
- Voyage et loisirs



EN



SUJETS

Budget des dépenses Bureau du directeur général des élections (2016-17)

Le Budget des dépenses pour le Bureau du directeur général des élections.

Dans cette page

- 1. [Sommaire](#)

Sommaire

Le Bureau du directeur général des élections (Élections Ontario) veille à l'application de la *Loi électorale* et de la *Loi sur le financement des élections*. Le Bureau est administré par le directeur général des élections qui rend compte de ses activités directement à l'Assemblée législative.

Sommaire - programme					
Crédit	Programme	Prévisions 2016-2017	Prévisions 2015-2016	Différence entre 2016-2017 et 2015- 2016	Chiffres réels 2014-2015
Charges de fonctionnement					
501	Programme du Bureau du directeur général des élections	15 981 800 \$	15 277 700 \$	704 100 \$	11 407 310 \$
Total à voter - Charges de fonctionnement		15 981 800 \$	15 277 700 \$	704 100 \$	11 407 310 \$
Crédits législatifs		-	-	-	80 309 953 \$

Total - Charges de fonctionnement	15 981 800 \$	15 277 700 \$	704 100 \$	91 717 263 \$
-----------------------------------	---------------	---------------	------------	---------------

Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	15 981 800 \$	15 277 700 \$	704 100 \$	91 717 263 \$
--	---------------	---------------	------------	---------------

Total - Fonctionnement et immobilisations, y compris redressement de consolidation et autres redressements (actif non compris)	15 981 800 \$	15 277 700 \$	704 100 \$	91 717 263 \$
---	----------------------	----------------------	-------------------	----------------------

Programme du Bureau du directeur général des élections - Crédit 501

Le Bureau organise les élections générales et les élections partielles des membres de l'Assemblée législative, effectue des recherches et donne des renseignements généraux et des conseils sur les politiques en rapport avec le processus électoral. Le Bureau assure aussi la formation, la direction et la supervision des directeurs du scrutin des 107 circonscriptions électorales de l'Ontario.

Le directeur général des élections veille à l'application de la *Loi sur le financement des élections*. Plus de 430 associations de circonscription et 20 partis politiques inscrits doivent fournir une déclaration annuelle et informer Élections Ontario de tout changement à apporter aux renseignements concernant leur inscription. Élections Ontario vérifie tous les formulaires qui lui sont remis pour s'assurer de leur conformité à la *Loi sur le financement des élections*.

Le Bureau administre aussi les référendums en vertu de la *Loi de 1999 sur la protection des contribuables*.

En dehors des périodes électorales, le Bureau offre ses services aux ministères, aux organismes et au public sous forme de recherches historiques et comparatives, de conseils stratégiques et de renseignements généraux sur le processus électoral.

Sommaire - crédit

Poste numero	Poste	Prévisions 2016-2017	Prévisions 2015-2016	Différence entre 2016-2017 et 2015- 2016	Chiffres réels 2014-2015
-----------------	-------	-------------------------	-------------------------	--	-----------------------------

Charges de

fonctionnement					
1	Administration des élections	8 052 500 \$	7 922 900 \$	129 600 \$	6 840 549 \$
2	Administration du financement des élections	7 929 300 \$	7 354 800 \$	574 500 \$	4 566 761 \$
Total à voter - Charges de fonctionnement		15 981 800 \$	15 277 700 \$	704 100 \$	11 407 310 \$
L	Loi électorale	-	-	-	80 309 953 \$
Total - Crédits législatifs		-	-	-	80 309 953 \$
Total - Charges de fonctionnement		15 981 800 \$	15 277 700 \$	704 100 \$	91 717 263 \$

Catégorie de dépenses par poste et sous-postes		
Crédit-Poste numero	Catégorie de dépenses par poste et sous-postes	Montant
Charges de fonctionnement		
501-1	Administration des élections	
	Traitements et salaires	6 546 700 \$
	Avantages sociaux	1 505 800 \$
Total à voter - Charges de fonctionnement		8 052 500 \$
501-2	Administration du financement des élections	
	Traitements et salaires	1 072 700 \$
	Avantages sociaux	246 700 \$

Transports et communications	20 400 \$
Services	779 500 \$
Fournitures et matériel	39 000 \$
Autres opérations	
Subventionnement des dépenses électorales en vertu de la <i>Loi sur le financement des élections</i>	5 772 000 \$
Total partiel	7 930 300 \$
Moins : Recouvrements	1 000 \$
Total à voter - Charges de fonctionnement	7 929 300 \$
Total (Charges de fonctionnement) - Programme du Bureau du directeur général des élections	15 981 800 \$

Mis à jour : 9 mars 2017
Date de publication : 9 mars 2017

Évaluer

☐

☐

Sujets

Gouvernement

Liz Sandals
Présidente du Conseil du Trésor
Secrétariat du Conseil du Trésor

Contactez-nous



Suivez-nous



- Sujets
- Affaires et économie
 - Arts et culture
 - Conduite et routes
 - Domicile et communauté



EN



SUJETS

Budget des dépenses Ombudsman de l'Ontario (2016-17)

Le Budget des dépenses pour l'Ombudsman de l'Ontario.

Dans cette page

1. [Sommaire](#)

Sommaire

L'Ombudsman est un officier de l'Assemblée législative, qui présente ses rapports directement à l'Assemblée législative. Le mandat de l'Ombudsman est énoncé dans la *Loi sur l'ombudsman*.

L'Ombudsman publie un rapport annuel, comme l'exige la Loi, ainsi que des rapports spéciaux tout au long de l'année sur les enquêtes systémiques menées par l'Équipe d'intervention spéciale de l'Ombudsman.

L'Ombudsman enquête sur des plaintes concernant l'administration des organismes du gouvernement provincial de l'Ontario ainsi que des municipalités, des universités et des conseils scolaires. Il présente des recommandations en vue d'améliorer les politiques, les programmes et les services publics. L'Ombudsman enquête sur les plaintes individuelles et les plaintes systémiques présentées par des membres du public, des députés du Parlement provincial, ainsi que de son propre chef. L'Ombudsman enquête aussi sur les plaintes des citoyens à propos des réunions municipales à huis clos, en vertu de la *Loi sur les municipalités*, là où aucun enquêteur municipal n'a été nommé. Les services de l'Ombudsman sont gratuits.

En décembre 2014, la *Loi de 2014 sur la responsabilisation et la transparence du secteur public et des députés*, connue sous le nom « projet de loi 8 », a été adoptée. Ce texte de loi a élargi le champ de compétence de l'Ombudsman aux 82 conseils scolaires et administrations scolaires de la province (et ce, à compter du 1er septembre 2015), aux 444 municipalités et aux 21 universités financées par des fonds publics (à compter du 1er janvier 2016). Pendant l'exercice 2015-2016, le Bureau de l'Ombudsman a reçu 22 118 plaintes.

En 2015-2016, l'Ombudsman a reçu de la Commission de régie interne l'autorisation d'ajouter 57 ETP à son effectif pour soutenir ses nouvelles compétences, ce qui porte cet effectif à 143 ETP. Le recrutement se poursuit afin de pourvoir les nouveaux postes financés.

Le Bureau de l'Ombudsman est fortement présent dans les médias sociaux et les gens peuvent communiquer avec le Bureau pour porter plainte en personne, par écrit, par appel téléphonique sans frais, par courriel, par Internet et par application Web mobile. Le Bureau fournit aussi sur son site Web (www.ombudsman.on.ca) des renseignements détaillés concernant ses activités et des enquêtes particulières, en anglais et en français.

Sommaire - Programme					
Crédit	Programme	Prévisions 2016-2017	Prévisions 2015-2016	Différence entre 2016- 2017 et 2015- 2016	Chiffres réels 2014-2015
Charges de fonctionnement					
2301	Programme - Ombudsman Ontario	18 582 200 \$	18 582 200 \$	-	11 413 200 \$
Total à voter - Charges de fonctionnement		18 582 200 \$	18 582 200 \$	-	11 413 200 \$
Total - Charges de fonctionnement		18 582 200 \$	18 582 200 \$	-	11 413 200 \$
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements		18 582 200 \$	18 582 200 \$	-	11 413 200 \$
Total - Fonctionnement et immobilisations, y compris redressement de consolidation et autres redressements (actif		18 582 200 \$	18 582 200 \$	-	11 413 200 \$

non compris)

Programme - Ombudsman Ontario - Crédit 2301

Le mandat de l'Ombudsman est énoncé dans la *Loi sur l'ombudsman*. L'Ombudsman publie un rapport annuel, comme l'exige la Loi, ainsi que des rapports spéciaux tout au long de l'année sur les enquêtes systémiques menées par l'Équipe d'intervention spéciale de l'Ombudsman.

L'Ombudsman enquête sur des plaintes concernant l'administration des organismes du gouvernement provincial de l'Ontario ainsi que des municipalités, des universités et des conseils scolaires. Il présente des recommandations en vue d'améliorer les politiques, les programmes et les services publics. L'Ombudsman enquête sur les plaintes individuelles et les plaintes systémiques présentées par des membres du public, des députés du Parlement provincial, ainsi que de son propre chef. L'Ombudsman enquête aussi sur les plaintes des citoyens à propos des réunions municipales à huis clos, en vertu de la *Loi sur les municipalités*, là où aucun enquêteur municipal n'a été nommé. Les services de l'Ombudsman sont gratuits.

En décembre 2014, la *Loi de 2014 sur la responsabilisation et la transparence du secteur public et des députés*, connue sous le nom « projet de loi 8 », a été adoptée. Ce texte de loi a élargi le champ de compétence de l'Ombudsman aux 82 conseils scolaires et administrations scolaires de la province (et ce, à compter du 1er septembre 2015), aux 444 municipalités et aux 21 universités financées par des fonds publics (à compter du 1er janvier 2016). Pendant l'exercice 2015-2016, le Bureau de l'Ombudsman a reçu 22 118 plaintes.

En 2015-2016, l'Ombudsman a reçu de la Commission de régie interne l'autorisation d'ajouter 57 ETP à son effectif pour soutenir ses nouvelles compétences, ce qui porte cet effectif à 143 ETP. Le recrutement se poursuit afin de pourvoir les nouveaux postes financés.

Le Bureau de l'Ombudsman est fortement présent dans les médias sociaux et les gens peuvent communiquer avec le Bureau pour porter plainte en personne, par écrit, par appel téléphonique sans frais, par courriel, par Internet et par application Web mobile. Le Bureau fournit aussi sur son site Web (www.ombudsman.on.ca) des renseignements détaillés concernant ses activités et des enquêtes particulières, en anglais et en français.

Sommaire - Crédit					
Poster numero	Poste	Prévisions 2016-2017	Prévisions 2015-2016	Différence entre 2016- 2017	Chiffres réels 2014-2015

					et 2015- 2016
--	--	--	--	--	---------------------

Charges de fonctionnement

1	Ombudsman	18 582 200 \$	18 582 200 \$	-	11 413 200 \$
	Total à voter - Charges de fonctionnement	18 582 200 \$	18 582 200 \$	-	11 413 200 \$
	Total - Charges de fonctionnement	18 582 200 \$	18 582 200 \$	-	11 413 200 \$

Catégorie de dépenses par poste et sous-postes

Crédit-Poste numero	Catégorie de dépenses par poste et sous-postes	Montant
	Charges de fonctionnement	
2301-1	Ombudsman	
	Traitements et salaires	10 496 600 \$
	Avantages sociaux	2 669 200 \$
	Transports et communications	821 100 \$
	Services	2 902 900 \$
	Fournitures et matériel	1 692 400 \$
	Total à voter - Charges de fonctionnement	18 582 200 \$
	Total (Charges de fonctionnement) - Programme - Ombudsman Ontario	18 582 200 \$

Mis à jour : 9 mars 2017
Date de publication : 9 mars 2017

Évaluer



Sujets

Gouvernement

Liz Sandals
Présidente du Conseil du
Trésor

Secrétariat du Conseil du Trésor

[l'Ontario en bref](#) [accessibilité](#) [nouvelles](#)
[confidentialité](#) [conditions d'utilisation](#)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2012 17

Contactez-nous



Suivez-nous



Sujets

- Affaires et économie
- Arts et culture
- Conduite et routes
- Domicile et communauté
- Éducation et formation
- Environnement et énergie
- Gouvernement
- Impôts et avantages fiscaux
- Lois et sécurité
- Régions rurales et du Nord
- Santé et bien-être
- Travail et emploi
- Voyage et loisirs